



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 3 août 2018

Canicule : alerte orange en Charente-Maritime

Au vu des conditions météorologiques, le département de la Charente-Maritime vient d'être placé **en vigilance canicule orange** par Météo France.

Compte-tenu de ces prévisions, le préfet de la Charente-Maritime a déclenché le niveau 3 « alerte canicule » du plan départemental de gestion de la canicule.

Conformément aux dispositions de ce plan, le préfet a informé l'ensemble des maires du département et mis en pré-alerte les services d'urgence, les services de secours, l'association de protection civile, les comités départementaux sportifs et organisateurs d'accueil collectif de publics vulnérables (mineurs, sans-abris, personnes en situation de handicap...) de la Charente-Maritime.

Le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance. Le danger est plus grand **pour les personnes vulnérables**: enfants, personnes âgées, femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

En période de canicule, il est important d'adopter les bons gestes et de suivre les recommandations suivantes :

- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Buvez régulièrement et fréquemment de l'eau ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras) ;
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale...) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et si nécessaire demandez l'aide.
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.
- Si vous devez sortir passez à l'ombre, portez un chapeau, des vêtements légers et amples et des lunettes de soleil.
- Limitez vos activités physiques.

Il est par ailleurs impératif d'éviter toute activité susceptible de déclencher des feux de végétaux.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs : www.solidarites-sante.gouv.fr et des services de l'État en Charente-Maritime : www.charente-maritime.gouv.fr.

Pour tous renseignements supplémentaires : contacter la plateforme téléphonique national 0800 06 66 66 (appel gratuit entre 9h et 19h) « Canicule Info service »

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 / 06 37 74 87 22
Standard - 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr



Suivez l'actualité des services sur @prefet17

